

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>3 mai 2021</b>
---

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 3 mai 2021 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Monsieur Alain Laflamme (District No 4) est absent.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 12 avril 2021
  - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 21 avril 2021
4. Dossiers en cours
  - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer - Avril 2021
  - 5.2 Demandes d'aide financière
  - 5.3 Adhésion plan de transport - Transport adapté
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE
  - 7.1 Embauche coordonnateur soccer
  - 7.2 Embauche entraîneuse soccer
  - 7.3 animateurs terrain de jeu
  - 7.4 Tarification estivale loisirs

- 7.5 Camp de jour 2021
- 7.6 Mandats période estivale
- 8. TRAVAUX PUBLICS
  - 8.1 Entretien des espaces paysagers
  - 8.2 Mandat sel déglacage - UMQ
- 9. URBANISME
  - 9.1 Dérogation mineure DM-2021-02 - Carl Poulin
- 10. INCENDIE
- 11. PROCHAINE SÉANCE
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

21-05-7878

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

#### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 12 avril 2021

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 12 avril 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Une erreur est spécifiée par Émilie Roberge au point 5.5. Émilie Roberge ne s'est pas abstenue de voter, elle a voté contre l'adoption de la résolution.

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 12 avril 2021 après que l'on ait précisé cette nuance.

21-05-7879

ADOPTÉ

#### 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 21 avril 2021

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 21 avril 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 21 avril 2021.

21-05-7880

ADOPTÉ

#### 4. DOSSIERS EN COURS

**Mme Josée St-Pierre** nous entretient sur :

- Rien à mentionner

**Mme Anabel Vachon** nous informe sur :

- Elle fait partie du comité du 150<sup>e</sup>, les résidents seront invités à décorer leurs maisons pour le 150<sup>e</sup>
- Elle invite les citoyens à suivre la page Facebook du 150<sup>e</sup> (150<sup>e</sup> d'East Broughton et Sacré-Cœur de Jésus 1871-2021)
- Comité Jeunesse : RDV Jeunesse : rencontre mercredi

**M. Pascal Lessard** nous parle de :

- Soumissions demandées pour entretien des aménagements paysagers
- Petits arbres commandés pour la population, plus de détails à venir pour la distribution
- Rappel Chambre de Commerce, où en est la fusion
- Réunion Maison des Jeunes :
  - o en raison de la pandémie, la Maison des Jeunes est présente sur les réseaux sociaux
  - o Un poste de 35 h/semaine sera offert cet été

**M. Marco Bernard** nous fait un suivi :

- Plans à 50 % de la caserne, le projet avance très bien
- Phase 2 du 20 logements
- 1 rencontre du Comité consultatif d'urbanisme
- 1 rencontre pour les transactions reliées à DL Nadeau
- Rencontre Régie intermunicipale Région Thetford
- M. Bernard a repris le travail pour le projet de l'ÉcoCentre

**Mme Émilie Roberge** nous parle de :

- Rencontre CCU
- 2 rencontres du Comité de gestion

Au niveau des Travaux publics :

- Branchement 6 logements (rue Chabot)
- Réparation machineries après saison hivernale
- Début des préparatifs d'été
- Balayage des rues

**M. François Baril** a assisté aux rencontres suivantes par visioconférence :

- a participé aux réunions mentionnées ci-haut

## **5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **5.1 Comptes à payer - avril 2021**

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois d'avril 2021 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 169 092,32 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'avril 2021 au montant de 143 658,31 \$, et un montant de 25 434.01 \$ pour les prélèvements de salaires d'avril 2021.

**21-05-7881**

**ADOPTÉ**

### **5.2 Demandes d'aide financière**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu d'octroyer les sommes suivantes aux organismes qui nous ont fait parvenir des demandes d'aide financière au cours des derniers mois :

Moisson Beauce - 50 \$

Défi Vélo David Nadeau - 50 \$

Club de ski de fond et raquette La Balade - 150 \$

**21-05-7882**

**ADOPTÉ**

### **5.3 Adhésion plan de transport - Transport adapté**

Attendu que le Transport adapté de la Région de Thetford inc. a fait parvenir le plan de transport qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin prochain, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu :

Que la Ville de Thetford Mines soit désignée comme organisme mandataire du service de transport et qu'une entente à cet effet soit signée ;

Que Transport Adapté de la Région de Thetford inc. (ci-après

T.A.T), agisse comme organisme délégué afin d'exécuter le service de transport adapté pour la région ;

Que la Municipalité d'East Broughton adhère au service de transport adapté de T.A.T. pour l'année 2021 ;

Que la contribution financière au service de transport adapté pour l'année 2021 au montant de 2,51\$ par habitant, soit pour un nombre de 2 192 habitants pour une contribution totale de 5 501,92 \$, soit versée à T.A.T suivant les modalités de versements prévus aux règlements généraux de T.A.T ;

Que le représentant de la Municipalité d'East Broughton, en tant que membre de T.A.T pour l'année 2021, soit madame Émilie Roberge;

Que plan de transport 2021 de T.A.T soit approuvé;

Que la grille tarifaire appliquée aux usagers, tel que décrite au plan de transport 2021 de T.A.T soit approuvée ;

Que les prévisions budgétaires 2021 soient adoptées tel que présentées par l'organisme mandataire.

21-05-7883

ADOPTÉ

## 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Le Comité du 150e d'East Broughton et Sacré-Cœur de Jésus nous a fait parvenir leur budget provisoire.

Le Ministère de la Sécurité publique nous a fait parvenir une lettre pour nous sensibiliser aux risques d'incendie de forêt dès cette période-ci et du contexte particulier relié à la COVID-19.

Le Bureau de gestion des événements de la Région de Thetford nous a fait parvenir un plan de partenariat pour la Tournée Estivale. Celle-ci vise l'organisation de spectacles de petite envergure (attendu le contexte de la COVID-19) dans les municipalités de la MRC des Appalaches.

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu de refuser d'adhérer au plan de partenariat proposé par le Bureau de gestion des événements de la Région de Thetford.

21-05-7884

ADOPTÉ

La Fondation Émergence, qui lutte contre l'homophobie et la transphobie, invite la Municipalité à souligner la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai prochain.

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

21-05-7885

ADOPTÉ

## **7. LOISIRS ET CULTURE**

### **7.1 Embauche coordonnateur soccer**

Attendu que M. Samuel Cliche a été coordonnateur au soccer dans les années précédentes et qu'il a répondu aux exigences; En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Samuel Cliche à titre de coordonnateur au soccer;

Monsieur Cliche est embauché pour un terme de 8 semaines, selon le nombre d'heures requises pour effectuer le travail et ce, pour la période estivale 2021, au taux horaire de 16 \$/heure.

21-05-7886

ADOPTÉ

### **7.2 Embauche entraîneuse soccer**

Attendu que le coordonnateur du soccer et monsieur Gabriel Breton ont moins de disponibilités pour le bon déroulement du soccer estival;

Attendu le désir d'assurer le transfert de connaissances;

Attendu que ceux-ci étaient responsables des pratiques;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu d'embaucher madame Laurie Lévesque comme entraîneuse de soccer pour la période estivale 2021, au taux horaire de 13,50 \$/heure.

21-05-7887

ADOPTÉ

*François Baril déclare son intérêt et quitte la réunion à 19 h 45.*

### 7.3 animateurs terrain de jeu

Attendu que le comité de sélection a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter les meilleurs candidats pour le camp de jour 2021;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher :

- Adrianna Vachon (15,25 \$/h)
- Vanessa Cimon (14,00 \$/h)
- Laurie Lévesque (14,50 \$/h)
- Sarah Paré (14,00 \$/h)
- Arielle Bédard (14,00 \$/h)
- Claudie Doyon (14,00 \$/h)
- Maxime-Olivier Roy (14,00 \$/h)
- Alyssa Poulin (15,00 \$/h)

Aide-animateurs (accueil, désinfection, service de garde, etc.)

- Ély Vachon (13,50 \$/h)
- Kelly-Ann Luneau (13,50 \$/h)

à titre d'animateurs/animateuses (35 h/semaine) ou aide-animateurs (25 h/semaine) du camp de jour 2021 et ce, pour une période de 7 semaines aux taux horaires ci-haut mentionnés, préalablement établis selon leur nombre d'années d'expérience.

21-05-7888

ADOPTÉ

*François Baril réintègre la réunion à 19 h 47.*

### 7.4 Tarification estivale loisirs

Attendu la tarification des activités estivales élaborées par le coordonnateur en loisirs;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu que le Conseil municipal accepte le tableau de tarification suivant dont les tarifs sont indexés selon l'IPC.

## CAMP DE JOUR

Service Or		
Tarifs	East Broughton	Extérieur (+85%)
1 <sup>er</sup> enfant	310 \$	575 \$
2 <sup>e</sup> enfant	245 \$	575 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$
Service argent		
1 <sup>er</sup> enfant	235 \$	435 \$
2 <sup>e</sup> enfant	190 \$	435 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$
Service bronze		
1 <sup>er</sup> enfant	200 \$	370 \$
2 <sup>e</sup> enfant	160 \$	370 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$

21-05-7889

ADOPTÉ

### 7.5 Camp de jour 2021

Considérant les règles émises par la Santé publique;

Considérant que le Conseil municipal est conscient de l'importance du camp de jour pour les familles;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité d'East Broughton tienne un camp de jour du 28 juin au 13 août 2021.

Dépendamment des consignes de la santé publique, le nombre de jeunes admis sera évalué. La priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité d'East Broughton.

21-05-7890

ADOPTÉ

### 7.6 Mandats période estivale

Considérant les consignes sanitaires à respecter;

Considérant que ce contexte influence l'offre de loisirs pour la population;

Considérant l'intérêt de M. Gabriel Breton d'accomplir plus de

tâches que celles reliées au camp de jour;

En conséquence il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement de nommer M. Gabriel Breton Directeur des loisirs par intérim pour la période estivale 2021 au taux de 27 \$/heure.

Une évaluation du poste par intérim sera effectuée avant la saison de glace pour voir s'il y a lieu de prolonger le mandat de M. Breton.

21-05-7891

ADOPTÉ

Considérant que le poste de Directeur des loisirs sera assuré par intérim;

Considérant l'importance d'avoir un suivi des dossiers;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Marc-André Cloutier selon une banque d'heures totalisant 2 250 \$. Cette banque servira principalement à réaliser des mandats de supervision en loisirs.

21-05-7892

ADOPTÉ

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Entretien des espaces paysagers

Attendu la réception de la soumission suivante :

Centre de Jardin et Travaux Pamaka	35,35 \$/h
------------------------------------	------------

pour l'entretien paysager dans divers secteurs de la municipalité, pour une durée indéterminée, à tarif horaire, pour des travaux de début de saison et d'entretien régulier sur demande;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement d'accepter la soumission de Centre de Jardin et Travaux Pamaka au coût de 35,35 \$/heure.

21-05-7893

ADOPTÉ

### 8.2 Mandat sel déglacage - UMQ

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton a reçu une

proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité d'East Broughton confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2021-2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité (ou MRC ou Régie) s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité d'East Broughton confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité (ou MRC ou Régie) s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité d'East Broughton reconnaît que l'UMQ

recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2021-2022, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

21-05-7894

ADOPTÉ

**9. URBANISME**

**9.1 Dérogation mineure DM-2021-02 - Carl Poulin**

Attendu que M. Poulin désire construire un nouveau garage sur sa propriété du 215, 13<sup>e</sup> Rue Ouest et que pour ses besoins personnels les murs de son garage devront atteindre une hauteur de 12 pieds (3,66 m), ce qui fait l'objet de sa demande de dérogation;

Attendu que le CCU recommande l'acceptation de la dérogation pour la hauteur et que le demandeur soit informé (inscrit sur le permis) que son garage ne devra jamais servir à des fins commerciales car il est situé dans une zone Rb 1 soit exclusivement résidentielle. Un usage exclusivement personnel est permis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation DM-2021-02.

21-05-7895

ADOPTÉ

**10. INCENDIE**

**11. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 7 juin 2021 à 19 h 30.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 55.

21-05-7896

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et secr.  
trésorière